



niort agglo

Agglomération du Niortais

CONSERVATOIRE DANSE ET MUSIQUE AUGUSTE-TOLBECQUE

À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL CLASSÉ PAR L'ETAT



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

**SITE AUGUSTE
TOLBECQUE**
NIORT

SITE JEAN DÉRÉ
CHAURAY

**SITE DÉSIRÉ
MARTIN BEAULIEU**
VOUILLÉ

LES COURS ET LES HORAIRES

Lieux des cours :

Site de Niort

- Centre du Guesclin
- 9 rue de l'Ancien Musée
(jusqu'à novembre 2019)
- 29 bis rue Rouget de l'Isle Langevin
Wallon *(jusqu'à novembre 2019)*

Site de Chauray

- 6 place de l'église

Site de Vouillé

- Maison des associations
- Ecole maternelle
- Salle polyvalente

Les horaires des cours individuels sont convenus en début d'année entre le professeur et la famille.

Les cours sont hebdomadaires. Le Conservatoire est fermé pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Les parents doivent, pour chaque cours, s'assurer que le professeur est présent pour accueillir leur enfant et venir le chercher à la fin.





LA FACTURATION

La facturation est trimestrielle et envoyée en cours de trimestre. Tout trimestre entamé est dû. Toute demande d'arrêt des cours, doit-être formulée par écrit (mail ou courrier).

LES TARIFS

Les tarifs sont consultables sur le site internet www.niortagglo.fr.

Vous pouvez éventuellement bénéficier d'un tarif réduit sur présentation de la carte de Quotient Familial « Ma Carte ».

Renseignements auprès du service Cohésion Sociale de Niort Agglo : 05 17 38 79 09
carteqf@agglo-niort.fr.

Un certificat médical est obligatoire pour tous les cours de danse, y compris éveils danse et/ou mouvement.

LES ABSENCES

En cas d'absence de l'élève, les parents informent le secrétariat du site où est inscrit l'élève. Les cours ne seront pas remplacés ni déduits de la facturation.

En cas d'absence du professeur, les familles sont informées. Au-delà de 3 cours consécutifs annulés sur un trimestre, une déduction sera appliquée.





LOCATION D'INSTRUMENTS ACTION CULTURELLE

LOCATION INSTRUMENTS

La présence d'un instrument à domicile est indispensable (achat ou location).

Certains instruments sont proposés à la location la première année d'étude, en fonction du Q.F. et de la disponibilité. La guitare, le piano, le clavecin, l'orgue, la batterie, la harpe et la flûte à bec ne sont pas disponibles en location. N'hésitez pas à prendre conseil auprès des enseignants.

Le tarif est un forfait annuel et non remboursable y compris en cas d'arrêt en cours d'année.

La demande doit être faite lors de l'inscription (plus de détails sur www.niortagglo.fr)

Les élèves et les professeurs disposent d'un accès à la médiathèque du Conservatoire : partitions, revues, documents audiovisuels.

ACTION CULTURELLE

Structure d'enseignement, le Conservatoire est un établissement culturel à part entière, **producteur** ou **partenaire** de nombreuses manifestations (auditions, spectacles, concerts...) qui mettent en scène élèves, professionnels et amateurs de la ville et de la région. Ces événements participent de manière fondamentale et indispensable à la formation de tout musicien ou danseur.

L'association **Musique en Vie** est le partenaire privilégié de l'action culturelle du Conservatoire.





ÉVEIL MUSIQUE ET/OU MOUVEMENT MUSIQUE

EVEIL de 4 à 6 ans

- **EVEIL 1** Musique et mouvement (Moyenne section) 30 mn
- **EVEIL 2** Musique et mouvement (Grande section) 45 mn
- **EVEIL 3** Musique et/ou danse (Cours préparatoire) 45 mn
- **EVEIL** musique ou mouvement (MS et GS) sont également possibles sur d'autres lieux. Plus d'infos auprès de l'accueil.

MUSIQUE à partir de 7 ans

Disciplines enseignées : Alto, basson, batterie, chant lyrique, clarinette, clavier, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare basse, guitare électrique, hautbois, jazz, orgue, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Pratiques collectives : Ensemble bois, cuivres, cordes, guitares, percussions urbaines, accompagnement piano, musique de chambre, orchestre d'harmonie, musiques anciennes, ateliers jazz, musiques improvisées, musiques actuelles amplifiées, chorale adulte et enfant, atelier d'écriture et formation musicale générale (FMG).

**SITE AUGUSTE
TOLBECQUE**
NIORT





MUSIQUE

PARCOURS DIPLÔMANT

CYCLE 1 : Apprentissage (durée 3 à 5 ans)

Première année : 1 cours individuel (20 mn)

+ 1 cours de FMG* (1h15)

Années suivantes : 1 cours individuel (20/30 mn)

+ 1 cours de FMG* (1h) + 1 cours collectif (+/-1h)

CYCLE 2 : Approfondissement (durée 3 à 5 ans)

1 cours individuel (45 mn) + 1 cours de FMG* (1h30)

+ 1 cours collectif (1h30)

CYCLE 3 : Autonomie (durée 3 à 4 ans)

Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) ou du
Diplôme National d'Orientation Professionnelle (DNOP)

1 cours individuel (50 mn) + 1 cours optionnel de FMG* (2h)

+ 1 cours collectif (+/-1h)

PRATIQUE CONTINUÉE ou CYCLE ADULTE (Parcours non diplômant)

1 cours individuel (15 mn) + en option : 1 cours de FMG* (1h30)

+ 1 cours collectif (1h minimum)

*Des parcours musicaux non diplômants sont proposés
sur les sites de Chauray et Vouillé (renseignements à l'accueil)*

* FMG : formation musicale générale

**SITE AUGUSTE
TOLBECQUE**
NIORT



DANSE

PARCOURS DIPLÔMANT



INITIATION à partir de 7 ans (durée 1 an)

1 cours de contemporain (1h) + 1 cours de classique (1h)

DANSE à partir de 8 ans

Choisir entre le classique et le contemporain

la discipline principale est dite dominante et la seconde dite complémentaire

CYCLE 1 : Observation (CO) (durée 3 à 5 ans)

2 cours de dominante (1h15) + 1 cours de complémentaire (1h15)

CYCLE 2 : Élémentaire (CE) (durée 3 à 5 ans)

A partir de ce niveau, possibilité de choisir le jazz en discipline complémentaire.

3 cours dominante (1h30) + 1 ou 2 cours complémentaire (1h30)
+ 1 cours FMD* (1h) (sauf danseurs inscrits en musique)

CYCLE 3 : Secondaire (CS) (durée 3 à 4 ans)

Obtention du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)

3 cours de dominante (1h30) + 1 ou 2 cours de complémentaire (30mn)

DANSE ADULTE (Parcours non diplômant)

1 cours de classique (1h) ou 1 cours de contemporain (1h)

D'autres parcours danse non diplômants sont proposés sur le site de Vouillé

* Formation musicale danseurs

**SITE AUGUSTE
TOLBECQUE**
NIORT





ÉVEIL MUSIQUE

EVEIL MUSICAL de 4 à 6 ans

L'éveil est la découverte de la musique et de son langage.

Cette activité développe l'écoute, la mémoire, et favorise l'expression et la créativité.

- **EVEIL 1** (Moyenne section) 30 mn
- **EVEIL 2** (Grande section) 45 mn
- **EVEIL 3** (Cours préparatoire) 45 mn

MUSIQUE à partir de 7 ans

Disciplines enseignées : chant jazz, batterie, guitare classique, folk électrique et basse, saxophone, flûte traversière, violon, viole de gambe, piano, orgue, clavecin, harpe.

Pratiques collectives : Djembé, piano de 4 à 8 mains, musique actuelle, jazz vocal et instrumental, funk music, orchestre à cordes, musique ancienne, musique assistée par ordinateur et divers ensembles instrumentaux (guitare, flûte traversière, violon, harpe).

La formation musicale générale est incluse dans le cours individuel d'instrument.

SITE
JEAN DERÉ
CHAURAY





MUSIQUE

PARCOURS NON DIPLÔMANT*

CYCLE 1 : Apprentissage (durée 4 à 5 ans)

Les 2 premières années : 1 cours individuel (25 mn) + 1 cours collectif (facultatif)

Les années suivantes : 1 cours individuel d'instrument (35 mn) + 1 cours collectif (facultatif)

CYCLE 2 : Approfondissement (durée 4 à 5 ans)

1 cours individuel (45 mn) + 1 cours collectif (recommandé)

CYCLE ADULTE

1 cours individuel (35 mn) + 1 cours collectif (facultatif)

** Pour un parcours diplômant il est obligatoire de suivre un cours de formation musicale générale sur Niort ou Vouillé*

SITE
JEAN DERÉ
CHAURAY





ÉVEIL DANSE OU MUSIQUE

EVEIL de 4 à 7 ans

Pour le site de Vouillé, un accompagnement de l'école à la salle polyvalente est organisé par le pôle animation de la commune. L'inscription à l'année est obligatoire.

MUSIQUE à Vouillé

EVEIL 1 (Moyenne section) 30 mn

EVEIL 2 (Grande section) 45 mn

EVEIL 3 et Initiation (Cours préparatoire et CE1) 45 mn

MUSIQUE à Aiffres

EVEIL 1 (Moyenne section et Grande section) 30 mn

EVEIL 2 (Cours préparatoire et CE1) 45 mn

DANSE à Vouillé

Certificat médical obligatoire

EVEIL 1 (Moyenne section) 30 mn

EVEIL 2 (Grande section) 45 mn

EVEIL 3 (Cours préparatoire) 45 mn



SITE DÉSIRÉ
MARTIN BEAULIEU
VOUILLÉ



MUSIQUE

PARCOURS DIPLÔMANT**

MUSIQUE à partir de 7 ans

Disciplines enseignées : Batterie, guitare classique, folk et électrique, saxophone, flûte traversière, violon, piano, viole de gambe.

Pratiques collectives : Djembé adulte, jazz (à Vouillé et Aiffres), chorale enfant, ensembles : guitare, violon, flûte traversière, viole de gambe et formation musicale générale.

CYCLE 1 : Apprentissage (durée 4 à 5 ans)

La première année : 1 cours individuel (20 mn) + 1 cours de FMG* (1h)

Les années suivantes : 1 cours individuel (30 mn) + 1 cours de FMG* (1h)

CYCLE 2 : Approfondissement (durée 4 à 5 ans)

1 cours individuel (45 mn) + 1 cours de FMG* (1h)

CYCLE ADULTE

1 cours individuel (30 mn par semaine)

* FMG : formation musicale générale

** Selon le souhait de l'élève



SITE DÉSIRÉ
MARTIN BEAULIEU
VOUILLÉ



DANSE

PARCOURS NON DIPLÔMANT*

INITIATION à 7 ans

1 cours de 1h

CLASSIQUE et/ou CONTEMPORAIN à partir de 8 ans

Les premières années : CYCLE 1 - Observation (CO)

1 cours de 1h à 1h15

Les années suivantes : CYCLE 2 - Élémentaire (CE)

1 cours de 1h30

JAZZ à partir de 10 ans

Les premières années : CYCLE 1 - Observation (CO)

1 cours de 1h à 1h15

Les années suivantes : CYCLE 2 - Élémentaire (CE)

1 cours de 1h30

** Des parcours diplômants sont proposés sur le site de Niort.*



SITE DÉSIRÉ
MARTIN BEAULIEU
VOUILLÉ

CONTACTS

SITE AUGUSTE-TOLBECQUE

NIORT >> Tél : 05 17 38 79 69 - crd@agglo-niort.fr

SITE JEAN-DÉRÉ

CHAURAY >> Tél : 05 49 08 27 70 - musiquechauray@agglo-niort.fr

SITE DÉSIRÉ-MARTIN BEAULIEU

VOUILLÉ >> Tél : 05 49 08 27 70 - emdv@agglo-niort.fr

TOUTE L'ACTU SUR
www.niortagglo.fr

niortagglo
Agglomération du Niortais